

## RÈGLEMENT DU CONCOURS «Spécial Halloween: Découvrez la magie de Prague»

1. L'organisateur.- L'organisateur du quizz est la société eDreams Vacaciones eDreams, Sté - Actionnaire (ci-après «eDreams»), est établie au World Center Building Mall de Barcelona-porte nord, 6e étage, 08039 Barcelone, Espagne CIF numéro B61965778

2. Lieu et Date.- Le jeu se tiendra sur la page Facebook d'eDreams <https://www.facebook.com/edreams> Facebook (ci-après « la page Facebook»), à partir du 20 (vingt) Octobre, 2015, à 12:30 jusqu'au 30 Octobre, 2015, à 15h00 (ci-après «période de promotion»). Le tirage au sort aura lieu au siège social de eDreams, de 15:00-15h30 heures le 30 Octobre, 2015 (ci-après le «concours»).

3. Qui peut participer ?.- peut participer au concours toute personne qui remplit les conditions suivantes: (1) être âgé d'au moins de 18 ans, (2) être un résident en France et (3) être un fan de la page eDreams Facebook (ci-après les «Participants»). Les employés d'eDreams, partenaires, employés et leurs familles immédiates ne peuvent pas participer au quizz. La participation est gratuite.

4. Comment participer.- Les participants doivent accéder à l'application hébergée sur Facebook, qui sera appelée "SPECIAL HALLOWEEN: Découvrez la magie de Prague". Une fois qu'ils y auront accédé les utilisateurs devront remplir le formulaire d'inscription avec leurs données personnelles (nom et email). Après avoir complété les données, ils devront répondre correctement à cinq questions liées à "Prague". Les utilisateurs qui répondent juste à toutes les questions seront automatiquement inscrits pour participer au tirage au sort. Ils pourront partager le jeu via Facebook, Twitter ou Google Plus en faisant cela ils acquerront une entrée supplémentaire dans le tirage au sort. Pour chaque partage sur le réseau social une chance supplémentaire sera donnée. Au total, les participants peuvent gagner jusqu'à 4 unités. Le gagnant sera tiré au sort au siège d'eDreams via Random Excel.

5. Description du prix: Le gagnant recevra un prix d'une valeur totale de deux cent soixante-huit euros et trente-huit cents (€ 278,38), composé de deux (2) billets d'avion aller-retour Prague au départ de Paris, vol en classe économique via la compagnie Czech Airlines, le lot devra être utilisé en respectant les conditions suivantes :

- Le gagnant devra réserver des billets au moins 30 jours avant la date de départ, avec comme dernière date possible pour le retour sera le 29 Février 2016.
- Le voyage ne peut pas être effectué du 4 au 9 Décembre 2015, et du 15 Décembre, 2015 au 6 Janvier, ici 2016.
- Les dates de voyage sont soumis à la disponibilité de la compagnie aérienne.
- Les billets sont personnels et non transmissibles, ils ne peuvent être échangés contre de l'argent ou d'autres billets d'avion.
- Tous les frais additionnels liés à un changement de date, changement de nom du passager, à la destination, au nombre de bagages à enregistrer, à la réservation de places spécifiques dans l'avion ou tout autres frais annexes seront à la charge du passager.
- Tous les frais non expressément inclus dans ce règlement doivent être pris en charge par le gagnant. A titre d'exemple et sans limitation, le prix ne comprend pas: les visas, les repas, les transferts, l'assurance Voyage ou services annexes
- Le gagnant choisira son accompagnateur Les deux personnes devront par la suite voyager sur les mêmes vols. Au moins l'un des deux passagers devra être majeur.
- eDreams se réserve le droit de remplacer ce lot par un lot équivalent.

6. Communication auprès du gagnant - Le gagnant sera annoncé sur les pages Facebook eDreams le 30 Octobre 2015 et recevra un mail via lequel il sera informé de la description complète de son lot suite au tirage au sort "Spécial Halloween: Découvrez la magie de Prague ». Il sera également informé des modalités de réservation du dit lot. Si au bout de 10 jours ouvrés à partir de la date du tirage au sort le gagnant n'a pas communiqué ses dates de voyages eDreams se réserve le droit de désigner un nouveau gagnant en utilisant à nouveau random excel . Si à nouveau dans les 10 jours qui suivent ce nouveau tirage au sort aucun gagnant n'est désigné eDreams se réserve le droit d'annuler l'obtention du lot . Afin de formaliser l'acte de gain , eDreams remettra une lettre d'acceptation du prix qui doit être signée par le gagnant, comme une preuve de conformité et ce conformément à la loi organique 15/1999, de protection des données personnelles (la Loi), les participants sont informés que les données personnelles fournies à l'occasion de leur participation à ce concours seront compilées dans un fichier de données personnelles des utilisateurs et enregistrées. Ces données seront par la suite la propriété de la société organisatrice. Ces données seront utilisées dans le cadre du concours afin de désigner le gagnant. Si les participants le souhaitent ils peuvent à tout moment jouir d'un droit d'accès à leurs propres données et demander à les rectifier ou à les supprimer. Pour cela ils devront envoyer un courrier à : Vacaciones eDreams, SL - Direction Juridique - Mall de Barcelona World Trade Center Pl 6 08039 Barcelona .; Contact: [http://www.edreams.es/engine/call\\_center/eptica/](http://www.edreams.es/engine/call_center/eptica/)

7. Acceptation des règles : La participation à ce concours implique l'acceptation de ces règles. eDreams se réserve le droit de supprimer tout participant qui fraude, modifie ou compromet le bon fonctionnement de ce jeu.

8 En participant à ce jeu le participant fournit des informations à eDreams et non à Facebook. Ces informations ne seront utilisées que dans le cadre du jeu. Pour participer à ce jeu cela implique de se connecter via Facebook et d'autoriser eDreams et Facebook à l'accès des données concernant le participant.

9 LOI APPLICABLE 11. Ce jeu est régi par la législation espagnole sur les jeux et des tirages au sort à des fins commerciales.